



Offre de Consultance

Sur

Renforcer la capacité pour un changement politique visant l'amélioration de la mise en œuvre et l'intégration de la REDD+ en Afrique : capitaliser sur les meilleures pratiques et les leçons apprises dans un environnement en évolution

Juillet 2023

1.0 Introduction

Le Forum Forestier Africain (AFF) est une organisation non gouvernementale panafricaine dont le siège se trouve à Nairobi, au Kenya. L'objectif du Forum est de fournir une plateforme et de créer un environnement propice à une analyse indépendante et objective, un plaidoyer et des conseils sur les questions politiques et techniques pertinentes relatives à la gestion durable, à l'utilisation et à la conservation des ressources forestières et arboricoles de l'Afrique dans le cadre des efforts visant à éradiquer la pauvreté, à promouvoir l'égalité entre les sexes et le développement économique et social.

Le programme de collaboration des Nations unies sur la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD) est la plateforme de connaissances et de conseils des Nations unies sur les solutions forestières à la crise climatique. L'objectif de l'ONU-REDD est d'aider à trouver des solutions forestières à l'urgence climatique en évitant les émissions de carbone et en favorisant la séquestration du carbone, par la promotion d'approches qui garantissent l'intégrité environnementale des réductions d'émissions de carbone tout en soutenant les avantages non liés au carbone, tels que la sauvegarde de la biodiversité, le soutien des moyens locaux de subsistance et la promotion des droits des populations autochtones.

AFF en partenariat avec ONU-REDD met en œuvre un projet de trois ans intitulé : "Renforcer la mise en œuvre de REDD+ en Afrique : capitaliser sur les leçons apprises dans un environnement en évolution - un partenariat ONU-REDD-AFF" soutenu par la contribution de la Suisse à l'assistance technique de ONU-REDD Afrique. L'objectif global du projet est de renforcer les capacités et les connaissances des pays africains à travers l'expertise spécifique et l'ancrage national de l'ONU-REDD+ et la capacité de réseautage, l'expertise régionale et les connaissances locales de l'AFF, augmentant ainsi le dialogue et le changement de politique, ainsi que l'intégration de REDD+ dans les politiques et les stratégies sectorielles de développement durable. Le projet est guidé par deux objectifs généraux, qui sont de : (i) renforcer les capacités et les connaissances des pays africains en matière de REDD+ ; et (ii) améliorer la coordination des politiques sectorielles afin d'orienter les stratégies et les prises de décision appropriées en matière de REDD+. Grâce à ces objectifs, le projet devrait contribuer à l'amélioration de la mise en œuvre de REDD+ et à l'augmentation des paiements basés sur les résultats en Afrique. En outre, le projet contribuera également au Plan stratégique de l'AFF (2021-2025) et au plan de travail de l'ONU-REDD sur la gestion des connaissances au niveau mondial pour 2023 (et au-delà), ainsi qu'à la Stratégie et au Plan d'action de l'Union africaine sur le changement climatique et le développement résilient (2022-2032) et au Cadre de gestion durable des forêts de l'Union africaine pour l'Afrique 2020-2030.

1.1 Contexte

Le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a tiré la sonnette d'alarme quant à l'augmentation constante de la température à la surface du globe causée par les activités humaines, qui a atteint 1,1 °C au-dessus du niveau

préindustriel au cours de la dernière décennie (2010-2020). Une analyse récente a également confirmé les difficultés à maintenir l'augmentation de la température en deçà de l'objectif de 1,5 °C fixé par l'accord de Paris. Parmi les principaux contributeurs, on estime que les activités liées à l'agriculture, à la foresterie et l'affectation des terres (AFAT) représentent jusqu'à 22 % de ces émissions. Ceci est particulièrement pertinent dans le contexte africain où la conversion des forêts en agriculture et autres utilisations des terres continue de générer d'importantes émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, et donc d'affecter le climat. Par exemple, la demande de produits agricoles pour répondre aux besoins croissants de sécurité alimentaire de la population dans les pays en développement, et en particulier en Afrique, a continué à compromettre les efforts de conservation et de gestion des forêts, y compris leur potentiel de fourniture de services environnementaux.

For the first time after 30 years of negotiations under the United Nations Framework Convention on Climate Change, forests and agriculture are now highly profiled as important sectors for nature-based solutions to limit global warming and achieve the Paris Agreement goals. However, despite recent efforts to curb tropical deforestation – including reducing demand for deforestation-linked commodities and implementing sustainable production practices, deforestation of primary forests increased by 12% between 2019 and 2020. Recent assessments have shown that globally, and especially in Africa, countries are not making sufficient progress within their AFOLU sector. More specifically, it has been observed that the economic and environmental potentials associated with the successful implementation of REDD+ (Reduction of Emissions from Deforestation and forest Degradation including enhancement of carbon stocks from forests and other land uses), known as the most important mitigation mechanism in the AFOLU sector, are yet to be realized for many African countries.

Le tableau général de la mise en œuvre de REDD+ dans les pays africains montre des progrès lents mais constants, avec moins de cinq pays atteignant la phase 3 du cadre de Varsovie où ils pourraient être éligibles aux paiements basés sur les résultats. Les principaux obstacles identifiés sont les lacunes dans les connaissances techniques et les capacités des praticiens et des décideurs REDD+, ainsi que la nécessité de créer les possibilités d'apprentissage entre pairs et entre les pays à différents niveaux de mise en œuvre. Sur la base de l'échange de connaissances organisé par ONU-REDD en 2022, ainsi que de l'évaluation par AFF sur la mise en œuvre de REDD+ dans 44 pays africains, les domaines clés identifiés pour le développement des capacités comprennent : la compréhension et l'accès au financement REDD+, l'évolution des droits et des marchés du carbone, l'inclusion sociale, l'agriculture sans déforestation, et le développement de cadres et de mécanismes de gouvernance REDD+ robustes pour le partage des avantages dérivés des paiements basés sur les résultats. Pour chacun de ces domaines identifiés, les pays africains ont des expériences, des approches et des obstacles spécifiques, indépendamment de leur performance en termes de mise en œuvre de REDD+.

À cet égard, la documentation des innovations ou des avancées sur la mise en œuvre de REDD+ en se concentrant sur les domaines clés ci-dessus, est considérée comme une étape importante

pour l'identification des meilleures pratiques et des leçons apprises qui pourraient servir de catalyseur pour l'apprentissage de pair à pair lors des échanges régionaux qui seront facilités par le présent projet. La présente activité ciblera les pays d'assistance technique de l'ONU-REDD appartenant à des groupes linguistiques anglophones et francophones et se trouvant à différentes phases de la mise en œuvre du cadre de Varsovie.

1.2 Justification et objectif de la consultance

Dans le cadre du plan de travail annuel 2023 du projet de partenariat AFF-ONU-REDD sur le " Renforcement de la mise en œuvre de la REDD+ en Afrique : Capitaliser sur les leçons apprises dans un environnement en évolution ", l'AFF recrute six experts nationaux, un pour la **Côte d'Ivoire, la République Démocratique du Congo, l'Ethiopie, le Kenya, la République du Congo, et l'Ouganda**. Les experts seront chargés de faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de REDD+ dans leur pays respectif, d'identifier les lacunes observées ainsi que toutes les opportunités qui auraient pu survenir ou ont été identifiées et qui pourraient améliorer le processus REDD+, et en tenant compte également des progrès réalisés grâce à l'assistance technique offerte par ONU-REDD. L'étude devrait générer des connaissances sur les meilleures pratiques, les principales réalisations innovantes/originales, les défis rencontrés, les possibilités d'accroître l'efficacité de la mise en œuvre, ainsi que les lacunes en matière de capacités des différents praticiens et décideurs REDD+ dans les pays sélectionnés. En outre, les principales conclusions de ces consultations nationales devraient guider le partage d'informations lors des échanges régionaux prévus, impliquant des pays au-delà du portefeuille actuel de l'ONU-REDD, afin de stimuler l'apprentissage entre pairs et entre les pays bien avancés dans le processus REDD+ et d'autres qui n'ont pas beaucoup progressé. Les résultats contribueront également à adapter les produits de connaissance et les événements afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des pays africains en matière de capacités.

1.3. Taches Spécifiques

Dans chaque pays sélectionné, l'expert devra :

- (i) documenter les cadres institutionnels (y compris ceux relatifs aux points focaux ONU-REDD et REDD+ national) et les politiques existants, et analyser leur efficacité à guider la mise en œuvre du processus REDD+ au niveau national.
- (ii) Analyser et documenter les stratégies nationales de financement, en particulier la pertinence et l'efficacité du plan d'investissement national, ainsi que sa capacité à combler les lacunes dans la mise en œuvre de REDD+ et intensifier l'action climatique basée sur les forêts, y compris la durabilité de ces stratégies.
- (iii) Évaluer les obstacles à l'accès au financement climatique au niveau national et formuler des recommandations politiques sur la manière dont ces obstacles pourraient être surmontés.
- (iv) Évaluer le potentiel d'investissement du secteur privé dans les actions climatiques basées sur les forêts dans le pays, y compris les options permettant de tirer parti des mécanismes de financement publics et privés pour soutenir la mise en œuvre du programme REDD+ ;

- (v) Identifier des options pour aider le gouvernement national à s'engager avec les autorités et les communautés locales ainsi que le secteur privé pour faciliter la mise en œuvre de garanties environnementales et sociales clés dans leurs activités, y compris les garanties REDD+.
- (vi) Évaluer les connaissances et la capacité des parties prenantes de REDD+ à produire des crédits carbone vendables, de haute qualité et de grande intégrité, en tenant compte des questions connexes telles que les droits fonciers, forestiers et de carbone associé ; l'efficacité de la législation existante pour évaluer les accords/mécanismes de partage des bénéfices et garantir des incitations appropriées pour une mise en œuvre inclusive de REDD+ par l'ensemble des parties prenantes.
- (vii) Évaluer la manière dont l'inclusion sociale est abordée dans les pays sélectionnés et prendre en compte les incitations socio-économiques, institutionnelles et culturelles pour renforcer la prise en compte au genre dans le processus REDD+ national.
- (viii) Documenter les approches pour générer, promouvoir et partager les bénéfices et co-bénéfices REDD+, et analyser leur contribution au renforcement de l'engagement des parties prenantes et à la sécurisation des résultats REDD+ des pays appropriés.

1.4. Livrables

Les experts devront fournir les éléments suivants à la fin de la période de consultation :

- (i) Un rapport d'environ 40 pages comprenant les résultats clés des consultations et des recommandations politiques sur la façon d'améliorer la mise en œuvre de la REDD+ sur le terrain ;
- (ii) Au moins un article scientifique à publier avec le personnel du Secrétariat qui sera impliqué dans ce travail ;
- (iii) Un projet de note politique et une fiche d'information à finaliser avec le Secrétariat de l'AFF
- (iv) Une présentation Power Point résumant les résultats clés et les recommandations politiques à présenter lors des événements d'échange de connaissances organisés par le projet.

2.0 Qualifications et compétences minimales requises

Le candidat intéressé doit posséder les qualifications et compétences minimales suivantes :

- (i) être un professionnel de la foresterie ou un chercheur en ressources naturelles ayant une connaissance et une expérience avérées des questions actuelles et émergentes en matière de forêts et changement climatique au niveau mondial, et en particulier dans le contexte africain
- (ii) Avoir une bonne expérience des forêts, du changement climatique et des politiques sectorielles et des instruments de gouvernance qui y sont associées.
- (iii) Démontrer une familiarité et des preuves avérées avec le mécanisme et les processus REDD+.
- (iv) Avoir de bonnes compétences en rédaction scientifique et avoir au moins écrit un chapitre de livre et/ou publié des articles dans des revues à comité de lecture.

- (v) Être titulaire au moins d'un master dans l'un des domaines suivants : foresterie, gestion des ressources naturelles, questions environnementales, changement climatique ou tout autre domaine connexe ;
- (vi) Avoir d'excellentes compétences en communication écrite et orale en anglais (pour les pays anglophones) ou en français (pour les pays francophones) ; la connaissance des deux langues est un atout.

3.0 Les exigences en matière de candidature

Le candidat doit soumettre les documents suivants :

- (i) Une lettre de motivation indiquant comment les exigences en matière de qualifications et d'expérience sont satisfaites.
- (ii) Une proposition technique / note conceptuelle brève et concise (pas plus de 4 pages) contenant : (a) le domaine des résultats clés ; les activités spécifiques correspondantes et les approches méthodologiques pour les mener à bien ; (b) un projet de plan de travail (livrables clairs en fonction des semaines de travail pour chaque résultat clé) ; et
- (iii) un curriculum vitae de 6 pages maximum, mettant l'accent sur les formations, les compétences et les expériences les plus pertinentes pour la mission actuelle.

4.0 Durée du projet

Les travaux devraient durer 1,5 mois-personne.

5.0 Délais

- (i) Les candidatures doivent être reçues par le Secrétariat de l'AFF au plus tard le **24 juillet 2023**.
- (ii) Les candidats retenus seront informés au plus tard le **31 juillet 2023**.
- (iii) Les activités de consultation doivent commencer au plus tard le **10 Aout 2023**.
- (iv) Le consultant sélectionné assistera et animera un atelier d'harmonisation des méthodologies qui se tiendra en ligne le **22 Aout 2023**.

6.0 Comment postuler

Toutes les candidatures doivent être soumises par courrier électronique avec pour objet: "*Consultance No : 03-2.1. "Renforcement des capacités de changement de politique pour améliorer la mise en œuvre et l'intégration de REDD+ en Afrique : capitaliser sur les meilleures pratiques et les leçons apprises dans un environnement en évolution "* au Prof. Marie Louise A. T. AVANA-TIENTCHEU à travers l'adresse électronique suivante : m.avana@cifor-icraf.org et en copie au Dr Dayamba Djibril (d.dayamba@cifor-icraf.org) et au Dr Daud Kachamba (d.kachamba@cifor-icraf.org) et exec.sec@afforum.org .